

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration

Au Capital de 5.212.750.000,00 FC

Immatriculée au RCCM: CD/KIN/RCCM/14-B-3432 - N° ID. NAT. : C05704C



**CELLULE DE GESTION DES PROJETS ET
DES MARCHES PUBLICS DE LA SCPT
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES**

**RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES RELATIVES
A L'IMPRESSION DES ETQUETTES/POSTE
DE LA VILLE PROVINCE DE KINSHASA
AU PROFIT DE LA SCPT
(N°DC/0117/DG/CGPMP/SCPT/2016)**

Kinshasa, juillet 2016

(Handwritten signatures and initials in blue ink)



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CONGOLAISE DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration
« SCPT » SA

Au Capital de 5.212.750.000 FC Immatriculée au RCCM:CD/KIN/RCCM/14-B-3432
CELLULE DE GESTION DES PROJETS ET DES MARCHES PUBLICS
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

DOSSIER DE CONSULTATION : N°DC/0117/DG/CGPMP/SCPT/2016

1. COMPOSITION DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

Les personnes dont les noms sont repris ci-dessous ont été désignées comme membres de la Commission de Passation des Marchés.

1	MIMBANGA Gaspard	Superviseur-consultant/CGPMP/Représentant de l'Autorité Contractante	Président
2	KIMULO KAPENDA	DSP-BU/Poste Responsable du Service bénéficiaire	Membre
3	ASSANI TSHIBAKA	Directeur juridique	Membre
4	KINZAMBA NZEMBA	Directeur financier	Membre
5	MBAYA Grégoire	Directeur de Services Généraux /Service utilisateur	Membre
6	MONDJO Joseph	Directeur Provincial de Kinshasa/Service bénéficiaire	Membre
7	KIBWILA KUBALEKA	Secrétaire permanent/CGPMP	Membre
8	MBAKI DISSY	Délégué de Service bénéficiaire	Membre
9	MBADI KIMUBWILA	Président/Sous-Commission d'analyse	Membre

2. INTRODUCTION

Dans le cadre de l'exploitation et de la sécurisation des courriers de la Poste de la Ville Province de Kinshasa, la SCPT souhaite procéder à l'impression des étiquettes-Poste selon les normes exigées par l'Union Postale Universelle, UPU en sigle.

Il s'agit de trois sortes d'étiquettes à savoir :

1. Etiquette rouge CN 35
2. Etiquette blanche CN 34
3. Etiquette jaune CP 84

Le dossier de consultation a été élaboré au mois de Mai 2016 et la lettre de demande de cotation N°SCPT/DG/0949/0116bis/2016 du 14 Juin 2016 a été adressée à 4 fournisseurs ci-après :

1. Groupe Multi-services « GMS »
2. ETS IT BUSINESS
3. Société DAPLUS
4. Société TEXICO SA.

Le marché susvisé a consisté à produire par impression des étiquettes Poste selon les spécifications techniques communiquées aux candidats fournisseurs précités.

3. PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'Article 45 de Décret n°10/22 du 02/06/2010 portant Manuel des Procédures de la Loi relative aux Marchés Publics, la SCPT a monté le dossier de consultation en bonne et due forme.

Sur 4 (quatre) offres attendues, 3 (trois) ont été déposées à l'adresse de l'Autorité Contractante au plus tard le Vendredi 24 Juin 2016 à 11h00' et les plis ont été ouverts le même jour à 11h30' en présence de représentants de soumissionnaires désirés à l'exception de la Société TEXICO qui n'a pas déposé le sien, pourtant saisie par écrit.

4. ANALYSE DES OFFRES

La Commission de Passation des Marchés a procédé successivement à l'analyse préliminaire des aspects administratifs ainsi qu'à l'examen détaillé de la qualification technique et financière des soumissionnaires.

4.1. Examen préliminaire des aspects administratifs

1. Groupe Multi-services « GMS »
2. IT BUSINESS
3. Société DAPLUS

N°	CRITERES	SOUSSIONNAIRES		
		GMS	IT BUSINESS	DAPLUS
1	Lettre de soumission dûment signée	Oui	Oui	Oui
2	Affichage du prix global de l'offre	Oui	Oui	Oui
3	Affichage des détails des prix de l'offre	Oui	Oui	Oui
4	N° d'immatriculation au RCCM	Oui	Oui	Oui
5	N° d'Identification Nationale	Oui	Oui	Oui
6	Affiliation à l'INSS	Oui	Non	Oui
7	Attestation fiscale en cours de validité	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour la suite d'examen		Oui	Non	Oui

4.2. Examen des qualifications financières et techniques des soumissionnaires

1. Groupe Multi-services « GMS »
2. IT BUSINESS
3. Société DAPLUS

4.2.1. Spécifications techniques

N°	SPECIFICATIONS TECHNIQUES	SOUSSIONNAIRES		
		GMS	IT BUSINESS	DAPLUS
1	Etiquettes CN 35	Non	Non	Oui
2	Etiquettes CN 34	Non	Non	Oui
3	Etiquettes CP 84	Non	Non	Oui

4.2.2. Bordereau quantitatif

N°	DESIGNATION	SOUSSIONNAIRES		
		GMS	IT BUSINESS	DAPLUS
1	Etiquettes CN 35	Oui	Oui	Oui
2	Etiquettes CN 34	Oui	Oui	Oui
3	Etiquettes CP 84	Oui	Oui	Oui

4.2.3. Examen des prix des offres

N°	DESIGNATIONS	QTE.	GMS	IT BUSINESS	DAPLUS
1	Etiquettes CN 35	10.000	561.000 Fc (56,10 FC)	8.075.000 FC (807,50Fc)	4.800.000 (480 Fc)
2	Etiquettes CN 35	10.000	561.000 Fc (56,10 FC)	8.075.000 FC (807,50Fc)	4.800.000 (480 Fc)
3	Etiquettes CP 84	10.000	561.000 Fc (56,10 FC)	8.075.000 FC (807,50Fc)	4.800.000 (480 Fc)
TOTAL GENERAL			1.952.280 FC TTC	28.101.000 FC TTC	14.400.000 FC TTC

Le montant mis () est libellé comme prix unitaire.

Tous les soumissionnaires ont présenté chacune une offre en deçà du devis confidentiel. S'agissant de l'analyse faite, il a été constaté ce qui suit :

1. GMS

- ❖ Les spécificités techniques détaillées de l'offre n'ont pas été fournies ;
- ❖ Le prix proposé dans son offre a été sous-évaluée.
- ❖ Ses échantillons sont en carton, non flexibles et susceptible d'imbiber d'eau.

Donc, son offre a été rejetée.

2. IT BUSINESS

Les spécifications techniques détaillées n'ayant pas été fournies, son offre a été rejetée.

3. Société DAPLUS

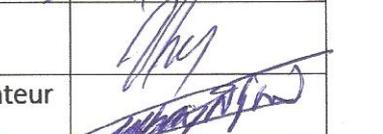
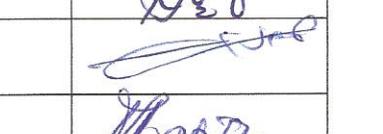
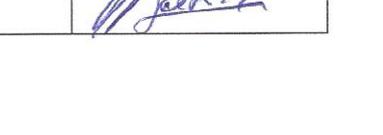
- ❖ Les spécifications techniques ont été fournies conformément au Dossier de Consultation (DC) ;
 - ❖ Son offre a présenté les meilleures caractéristiques et le coût est avantageux.
- Donc, son offre a été retenue.

5. PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Au regard des résultats ci-dessus, la Commission de Passation des Marchés, après délibération, a retenu le soumissionnaire Société DAPLUS, qui a présenté l'offre la moins disante et la qualité requise.

Fait à Kinshasa, le 11 juillet 2016

LES MEMBRES

N°	Nom et Post nom	Désignation	Signature
1	MIMBANGA Gaspard	Superviseur-consultant/CGPMP/Représentant de l'Autorité Contractante	
2	KIMULO KAPENDA	DSP-BU/Poste Responsable du Service bénéficiaire	
3	ASSANI TSHIBAKA	Directeur juridique	
4	KINZAMBA NZEMBA	Directeur financier	
5	MBAYA Grégoire	Directeur de Services Généraux /Service utilisateur	
6	MONDJO Joseph	Directeur Provincial de Kinshasa/Service bénéficiaire	
7	KIBWILA KUBALEKA	Secrétaire permanent/CGPMP	
8	MPAKI DISSY	Délégué de Service bénéficiaire	
9	MBADI KIMUBWILA	Président/Sous-Commission d'analyse	

- ANNEXE 1 : FICHE TECHNIQUE DU PROJET
ANNEXE 2 : ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER CONSULTATION du 14 juin 2016
ANNEXE 3 : PV d'OUVERTURE DES PLIS du 24 juin 2016
ANNEXE 4 : RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES ET PROPOSITION
D'ATTRIBUTION DU MARCHE du 05 juillet 2016 DE LA SOUS COMMISSION
D'ANALYSE
ANNEXE 5 : PV DE LA SEANCE D'ATTRIBUTION PROVISoire DU 11 JUILLET 2016
ANNEXE 6 : DECISION D'ATTRIBUTION PROVISoire.

